

LE PFSS
Zoom sur
les services
à la population

TRAVAUX EN RÉGIEUne ville qui investit

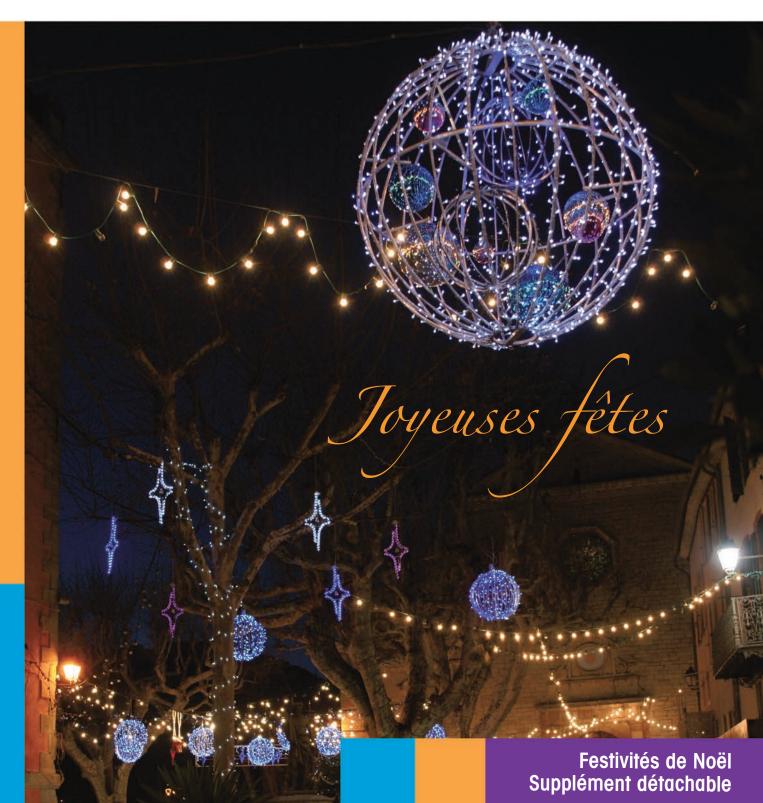
UNE VILLE QUI MAÎTRISE SES FINANCES



DECEMBRE 2012



Vivre à Solliès





Le billet du maire

Centre de loisirs la Débrouille



2012 s'achève. Une fois encore l'année écoulée a été éprouvante pour notre commune comme pour toutes les collectivités territoriales fortement impactées par la crise sévère que nous connaissons depuis maintenant 4 ans.

Celle ci après avoir été financière puis économique est devenue une crise sociale qui concerne la majorité des citoyens, notamment les plus démunis.

Les subventions considérablement diminuées et les dotations de

l'État revues à la baisse compliquent l'établissement du budget communal et surtout son application. Mais nous avançons toujours et continuerons de le faire en 2013, fidèles à notre politique d'investissement pour l'amélioration du quotidien des sollièspontois.

L'heure des bilans approche. Le contrat que nous avons passé avec les citoyens en 2008 a été respecté. Notre programme est déjà totalement réalisé et a bien souvent été dépassé. Une activité considérable a été fournie par l'équipe municipale et par les fonctionnaires, que ce soit dans le domaine réglementaire, dans la réorganisation des services et bien sûr dans les dépenses d'investissement qui ont quadruplé depuis 2008. Pour dégager les financements nécessaires, nous avons à la limite du possible réduit les dépenses de fonctionnement sans pour autant pénaliser les ménages et les aides sociales, alors que la part communale de la fiscalité locale n'était pas augmentée et que l'encours de la dette restait stable ainsi que les annuités de remboursement.

Ainsi, avons nous pu continuer en 2012 d'améliorer nos équipements avec la livraison de l'annexe du gymnase Saint-Cast et de la nouvelle cuisine centrale scolaire. Sur le plateau Mistral avance la construction de l'espace Sainte Christine, futur lieu de rencontres pour la jeunesse et la population. La future maison des associations va être mise en chantier et le local Quiétude sera bientôt réhabilité. Alors que doivent débuter les travaux de rénovation du Château pour l'accueil de la nouvelle mairie et la création d'un bel espace culturel, l'autorisation de programme a été donnée par le conseil général pour la construction de la nouvelle caserne des pompiers qui devrait être livrée en 2015. Vous avez constaté les importants travaux de sécurisation de la voirie par la création de giratoires et de chemins piétonniers alors qu'a débuté le très important chantier de la réhabilitation du 6ème RTS et du quartier de la Gare.

Les nombreuses manifestations culturelles et évènements festifs ne nous ont pas fait oublier les besoins et les difficultés des ménages parfois durement éprouvés par la crise. Ainsi la fiscalité locale communale n'a pas été augmentée depuis 4 ans alors que la baisse du prix de l'eau atteindra 20% le 1er janvier 2013. De même, notre politique de l'habitat qui a obtenu des résultats encourageants avec la livraison de l'ensemble immobilier des "jardins de Solliés" et la mise en chantier de l'opération de l'Illot de la Gare, répond à des besoins impératifs de mixité sociale et de fixation des jeunes actifs. Nous poursuivront notre politique volontariste pour l'amélioration de votre quotidien, pour la défense de vos intérêts dans le respect de l'intérêt général et pour l'avenir de vos enfants.

Que l'année à venir soit pour tous les Solliès-Pontois une année paisible et heureuse, mais également fraternelle et solidaire.

J'adresse à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles mes plus chaleureux vœux de santé et de bonheur pour l'année 2013.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

Sommaire

- 3 A la Une
- 4-5 Album d'automne
- 6-8 Le pôle Famille Sport Solidarité
 - 9 Une ville moderne
- 10 L'interview de l'adjointe à la culture
- 11 Une ville qui se souvient
- 12-13 Une ville qui bouge
- 14-15 Travaux en régie
 - 16 Les nouveaux commerçants
 - 17 LGV et la réforme territoriale
 - 18 Retour sur images
- 19-20 Les finances maîtrisées
 - 21 Les associations
 - 22 Libre expression
 - 23 Carnet Solliès-Pontois

VŒUX DU MAIRE

Le maire présentera ses vœux à la population le vendredi 11 janvier 2013 à 18h30 à la salle des fêtes.

ACCUEIL DES NOUVEAUX SOLLIÈS-PONTOIS

Une rencontre avec les nouveaux habitants de Solliès-Pont sera organisée le samedi 19 janvier 2013 à 10h30, salle Quiétude.

Merci à nos nouveaux concitoyens de se faire connaître dès maintenant au secrétariat du maire : 04 94 13 58 18.



A LA UNE

Louis **Desvilette**Conseiller municipal
Délégué aux bâtis
et aux projets



Foyer Quiètude

Le foyer Quiétude, siège depuis l'après-guerre de l'association des Vieux Travailleurs va subir une cure de jouvence méritée. Cette salle publique située sur la place De-Gaulle est très sollicitée pour tous types de manifestations. La pièce principale sera agrandie, les toilettes accessibles de l'intérieur. L'architecture revisitée dans le plus profond respect de l'original et l'acoustique (fortes résonnances) fera l'objet d'une attention particulière. Le coût du chantier est évalué à 300 000 euros. La consultation d'architecte va être lancée. Pendant la durée des travaux estimée à 6 mois, les "locataires" seront provisoirement relogés au rez-de-chaussée de la maison Mandon (18, avenue des Aiguiers).



Passage Saint-Victor



Un immeuble situé rue de la République a été acquis par la ville. Les étages ont été revendus et le rezde-chaussée (ancien local d'une poissonnerie) a été aménagé en passage piétonnier. Cette initiative présente un triple intérêt. D'abord elle créera une issue de secours à la maison de retraite Félix-Pey. Elle ouvrira ensuite un accès rapide au parking de la salle des fêtes en passant par les berges du Gapeau. Enfin, cette réalisation va permettre le démantèlement de la passerelle métallique bâtie jadis sur le Gapeau pour servir d'issue de secours à I'hospice.

Les Jardins Solidaires récompensés

Lancés en 2010, par le Centre Communal d'Action Sociale, les jardins solidaires sont gérés par le Secours Catholique. Six parcelles sont en culture, avec possibilité d'extension selon les besoins. L'ensemble vient de recevoir le 1^{er} prix des Jardins et Terrasses Fleuries. Un concours a été mis en place par la commune dans la perspective d'une 3ème fleur attribuée par le jury des Villes et Villages Fleuries de France. Félicitation aux gestionnaires et aux jardiniers qui œuvrent avec savoir-faire et générosité.





ALBUM D'AUTOMNE



JOURNÉES DU PATRIMOINE

JOURNÉES DU PATRIMOINE



SEMAINE BLEUE





ALBUM D'AUTOMNE



JOURNÉE EN FAMILLE AVEC LA LIGUE VAROISE DE PRÉVENTION





LA SÉANCE INAUGURALE DE LA 3D AU CINÉMA LE RIO



Z(0)0)M SUR...



Thierry **Dupont** Adjoint aux affaires sociales sports, équipements sportifs et de loisirs, associations jeunesse, PIJ, prévention de la délinguance



Michèle Arnaudo Adjointe aux affaires scolaires dérogations périscolaire relations avec les établissements scolaires restauration scolaire

Contacts du PFSS

Tél: 04 94 13 51 96

Le Pôle Famille Sport Solidarité...

Le Pôle Famille Sport Solidarité est une vaste structure qui regroupe l'ensemble des services municipaux dédiés à la personne. Il se divise en sept entités qui emploient 130 agents et touchent 4000 usagers du premier âge au dernier, soit plus d'un tiers de la population. Le siège est situé, parking Autran, dans les bâtiments qui abritaient jadis les écuries et les dépendances du château. Le pôle est dirigé par Valérie Llabres. Il dépend des adjoints Thierry Dupont et Michèle Arnaudo assistés par les conseillers municipaux délégués Marie-Pierre Capella et Michel Launay.

L'Antenne Administrative et Comptable

C'est le carrefour central du service. Elle abrite le guichet unique qui gère toutes les inscriptions (cantine, périscolaire, centre aéré, crèche, séjours extérieurs, espace Jeunesse). Contact au 04 94 13 51 96

Les services extra-scolaires

Depuis quelques années, la pause méridienne (11h30 / 13h30) est à la charge de la commune. Elle nécessite la présence de 17 agents affectés à la surveillance des cours de récréation. Le Point Information Jeunesse (PIJ) est un lieu d'information anonyme et gratuit à destination des 16/25 ans sur les parcours d'études, les différents métiers, les aides nationales et européennes.

Contact au 04 94 13 88 99



Le service scolaire

Il gère les inscriptions et le fonctionnement des établissements scolaires de la commune ainsi que le réseau des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Au nombre de 16, elles sont chargées d'assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation, l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que la mise en état des locaux.

Contact au 04 94 13 88 92

La rentrée scolaire

Le tableau des effectifs de cette rentrée 2012 montre une baisse de 41 élèves notamment en primaire. En revanche, les effectifs des maternelles sont quasiment identiques, ce qui laisse entrevoir une stabilité pour la rentrée prochaine. Durant l'été, les établissements scolaires ont bénéficié des travaux habituels afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions. La commune consacre par élève 153€ en primaire et 77€ en maternelle. Cette somme englobe l'achat de fournitures, les sorties pédagogiques ou ludiques, les classes vertes ou encore les ateliers proposés lors de la pause méridienne.



Le périscolaire

En quelques années, la fréquentation du périscolaire (7h30/8h30 - 11h30/13h30 et 16h30/18h30) a progressé de 120%. La demande continue d'être très importante. Les structures sont à ce jour, au maximum de leurs capacités. Ce temps autour de l'école est constitué de jeux mais également de l'intervention de différentes associations comme le cirque, la couture, le yoga, la lecture et les jeux collectifs.

L'opération "Pédibus"

Comme l'an passé, le Pédibus (ramassage scolaire à pied) est de nouveau opérationnel à l'école Frédéric-Mistral. Grâce à la mobilisation des parents d'élèves, les enfants sont accompagnés de chez eux à l'établissement. Le système, à la fois écologique et éducatif, fonctionne les mardis et jeudis. Si des parents disponibles souhaitent le mettre en place dans d'autres écoles, la ville proposera son aide technique.



ZOOM SUR...



Marie-Pierre Capela Conseillère municipale déléguée à la petite enfance et au relais assistants maternels



Michel Launay Conseiller municipal délégué à l'accessibilité au handicap et au cimetière

La restauration

En instance de déménagement du complexe scolaire Astoin/Houart-Sauvat/Moulin vers un bâtiment tout neuf, chemin de l'Enclos, le restaurant scolaire prépare 1500 repas par jour à destination des écoles et du collège Lou Castellas. La cuisine y est traditionnelle, réalisée de préférence avec des produits locaux et une part de plus en plus importante de Bio.



Le bio à la cantine

Les gestionnaires du restaurant scolaire ont choisi la carte du bio, celle des produits locaux et celle plus audacieuse du goût. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, le gouvernement s'était engagé à ce que les menus des cantines proposent au moins 20% d'aliments "bio". La France est encore loin du compte. Mais la situation s'améliore de jour en jour. Une étude récente montre qu'en une journée, un enfant de dix ans n'ingère pas moins de 81 substances chimiques différentes.

La substitution du bio aux autres aliments ne peut se faire que progressivement avec notamment des produits frais, comme les fruits et les légumes. Le restaurant scolaire possède une légumerie, c'est à dire un espace où les légumes peuvent être lavés et épluchés. Outre les bienfaits sur la santé, la méthode est aussi éducative en habituant les enfants à la découverte du goût (nouveaux produits, nouvelles saveurs, nouvelles couleurs, nouvelles recettes) ou encore, en faisant (re)découvrir l'origine des aliments et la relation entre agriculture et environnement, entre alimentation et santé. Si le bio a un coût légèrement plus élevé, la santé de l'enfant et son ouverture sensitive vers plus de saveur et d'authenticité sont une priorité pour la commune. Un pari ambitieux en voie de réalisation.

La Petite Enfance

Ce service compte trois volets.

Le multi-accueil familial et les 14 assistantes maternelles à domicile (30 places), le multi-accueil collectif dans le bâtiment des "Petits Pas Tapons" (45 places pour les enfants de 3 mois à 4 ans) et le Relais d'Assistantes Maternelles qui déménagera prochainement vers la maison de quartier de Ste-Christine (en construction).

Le Centre Communal d'Action Sociale

Ce service qui concerne l'ensemble de la population, comprend le Bureau Municipal de l'Emploi, le 3ème âge, le logement, l'aide sociale et la mobilité. Il organise entre autres, les thé-dansant mensuels, les repas de noël, la plateforme Gapeau-Emploi et la semaine bleue à destination des seniors.



Thé dansant mensuel du CCAS à la salle des fêtes

Qu'est-ce que le "kiosque famille"?

- Plus pratique : Enregistrement de la demande d'un enfant en crèche, à une ou plusieurs activités de loisirs, à la restauration scolaire. Il permet de visualiser et de modifier les réservations sur internet.
- Plus simple

Accès au compte famille 24h/24 depuis votre domicile.

Plus rapide

Possibilité de dialoguer et échanger par courrier électronique avec l'antenne administrative et comptable du pôle famille, sport et solidarité. Possibilité de payer en ligne grâce à un système sécurisé.



ZOOM SUR...



Thierry **Dupont**Adjoint aux affaires sociales
sports, équipements sportis
et de loisirs, associations
jeunesse, PIJ, prévention
de la délinquance

Le Pôle Famille Sport Solidarité...

■ Enfance Jeunesse et Sport

Ce service est composé de trois accueils collectifs :

- le centre de loisirs la Débrouille qui reçoit les maternelles et les primaires,
- la maison Molins à côté du stade réservé aux préadolescents et adolescents,
- le périscolaire, à savoir les périodes où les enfants sont accueillis dans les établissements scolaires, avant la classe de 7h30 à 8h30 et après la classe de 16h30 à 18h30.



Une délégation de 11 jeunes venus de Peveragno, notre commune jumelée a été accueillie pour une semaine de vacances afin de découvrir Solliès-Pont et ses alentours.





Apprentissage à la danse de rue pour le groupe des filles



Yasmine Sylvie Botta Conseillère municipale déléguée au jumelage, aux nouvelles technologies, à l'informatique, au conseil municipal des enfants et des jeunes et au culte.

UNE VILLE MODERNE

INFORMATIQUE

Le budget investissement consacré à ce chapitre est passé de 16 000€ en 2008 à 134 000€ en 2011.

Il vient renforcer la stratégie municipale qui consiste à moderniser les moyens de travail, de gestion et de communication. Les bénéficiaires sont la population, les écoliers et enfin les services administratifs de la collectivité. La population toute entière est concernée par l'instauration du guichet unique (un seul lieu d'inscription, un seul lieu de paiement).

Cette concentration a nécessité une harmonisation des différents services et la dématérialisation des factures. notamment celles qui touchent le restaurant qui rencontre un beau succès auprès des familles. (Sur 900 factures émises, près de 60 % le sont par le Net).

La vidéosurveillance, les bornes de stationnement et bientôt l'avènement des procès-verbaux électroniques sont autant de progrès qui nécessitent une informatisation rapide et efficace.

Les écoliers ont été parmi les premiers servis avec des salles dédiées à l'informatique et l'arrivée d'une ligne Internet dans chaque classe pour les enseignants qui souhaitent travailler avec ce support.

Enfin, la gestion interne a été améliorée par des logiciels modernes et performants pour les finances et les ressources humaines, sans compter un réseau Intranet destiné à la communication entre les services.



Facebook



"Solliès-Pont, j'aime ma ville"

Désormais la ville a sa page FACEBOOK.

Venez rejoindre la communauté "Solliès-Pont, j'aime ma ville" en cliquant sur J'AIME.

Une page destinée à valoriser la commune, son savoir-faire, ses productions, son environnement, sa culture et son art de vivre.



QUI S'ANIME

Marie-Aurore **SMADJA**Adjointe aux affaires culturelles
au tourisme, au patrimoine historique culturel



INTERVIEW de l'adjointe à la culture

Comment définissez-vous ce qu'est la culture ?

"Tout est culture. Elle concerne tous les sens, tous les individus. J'ai eu la chance d'avoir bénéficié d'une éducation qui a favorisé ma sensibilité artistique dès mon plus jeune âge (Beaux-arts, Conservatoire, troupe de théâtre, danse...). Aujourd'hui, je peux écouter, apprécier et sélectionner les projets qui peuvent voir le jour dans la commune."

Quel est le rôle de l'adjointe à la culture ?

"Être le trait d'union entre la culture et la population. Un catalyseur qui va apporter l'énergie et susciter l'intérêt des gens, pour telle ou telle prestation. C'est aussi faciliter le travail des associations, nombreuses sur la commune et de grande qualité".

Quels sont les points forts de la culture à Solliès-Pont ?

"Nous possédons un atout majeur, le château. Sa cour, son parvis et son parc sont des scènes naturelles. Puis il y a la salle des fêtes, très demandée, le cinéma du Rio et la place publique. La ville peut se vanter d'affiches très diverses : variétés, peinture, théâtre, danse, cinéma, musique classique, café-théâtre, conférences, folklore, orgue... des choix que nous efforçons de développer".

• Quel est votre plus grand regret ?

"Celui de ne pas pouvoir en faire davantage, faute de place ou de moyens financiers.

J'aurais aimé intégrer des styles d'arts plus contemporains, même à petite dose. Les gens y sont réceptifs, j'en suis certaine".

Votre plus grande satisfaction ?

"Voir les gens heureux à la sortie d'un spectacle, les surprendre en train de partager leur plaisir même s'ils ne se connaissent pas. La culture est une énergie renouvelable et transmissible. La culture c'est la vie".



Hermès Vernet, titulaire de l'orgue Callinet

Festival du Château





Michel Droesch Adjoint au protocole et cérémonies, aux affaires électives, à l'état civil, aux foires et marchés, à l'occupation du domaine public

QUI SE SOUVIEN

PATRIOTIQUE

14 Juillet

La fête nationale a été une nouvelle fois dignement fêtée. La 6ème batterie du 54ème Régiment d'Artillerie de Hyères, unité jumelée avec la commune, ayant été choisie pour défiler sur les Champs Elysées, c'est la 4ème batterie, commandée par le capitaine Ingrid Loreille, qui a manœuvré à sa place. un défilé auquel ont également participé les éguipes du Comité Communal des Feux de Forêts, le Conseil Municipal des Jeunes, les délégations militaires des 4 armes, les sapeurspompiers et les associations patriotiques, sans oublier la Lyre du Canton qui accompagne les cérémonies tout au long de l'année.

La libération du 24 Août

Comme chaque année, ce rendez-vous A cette occasion, le maire a rassemble des centaines de nos remis la médaille de la ville à concitoyens séduits par la troupe l'amiral Jean-Paul Turc, à motorisée de l'association août 44 et la Guy Vadon, ancien comreconstitution historique du groupe battant de la première Giens 1900. Que de souvenirs pour nos division Française libre et à anciens qui au passage commentent la tenue vestimentaire ou encore l'exploit des véhicules d'époque.

Et que d'interrogations pour les jeunes face à ce dispositif militaire assez original des années 40...

Un grand moment plein d'émotion où l'histoire prend le dessus et où les querelles s'éteignent pour laisser place au souvenir et à la reconnaissance pour tous les combattants, civils et militaires, qui se sont engagés pour servir leur patrie.

En présence de sa veuve et de son fils, la mémoire de Robert Scaglia bien aimé de tous les Solliès-Pontois a été honorée.

Robert Scaglia, qui magnifiquement combattu dans les rangs du 6ème RTS, le régiment qui a libéré la commune.









Ouverture de la Fête de la Figue

Après avoir rendu hommage aux libérateurs, élus et invités se sont rendus sur le parvis du jumelage pour l'ouverture de la 16ème fête de la Figue. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence de monsieur le Préfet, Paul Mourier et du député Philippe Vitel.



QUI BOUGE





6ème RTS

A l'image de la rue de la République, l'avenue du 6ème RTS va subir une rénovation globale et une profonde restructuration. Une partie des travaux est déjà en cours. Il s'agit de remplacer les réseaux humides (eau potable et assainissement) et d'enfouir les réseaux secs (électricité, téléphone). La voirie sera entièrement rénovée sur 900 mètres, avec aménagements paysagers, containers enterrés, places de stationnement, mise en sens unique. Un travail qui s'achèvera en même temps que l'îlot de la Gare, durant l'été 2013. L'ensemble est destiné à revitaliser ce quartier et ouvrir une percée entre la gare et le centre-ville.



Enfouissement des réseaux avenue de la Gare

L'assainissement au hameau de La Tour

La ville a procédé à une extension du réseau d'assainissement au chemin de la Tour dans le but d'éviter la prolifération du nombre des fosses sceptiques.

Durant l'été dernier 175 mètres linéaires ont été remplacés pour un coût de 77 000 euros. Le même type de travail est en cours de réalisation au quartier des Penchiers.



Chemin de la Tour

Giratoire du Château

La bretelle de sortie de l'autoroute n°7 est très fréquentée. Elle constitue non seulement l'entrée nord de la ville mais aussi le passage obligatoire pour celles et ceux qui habitent dans la haute vallée du Gapeau. Avec l'accroissement important du nombre de véhicules, le panneau stop actuel est souvent la cause de longues files d'attente. La municipalité a décidé la création d'un giratoire qui facilitera l'accès au centre, mais aussi aux quartiers sud. Cinq platanes ont été abattus pour permettre la réalisation des travaux. La livraison est prévue avant Noël et la végétalisation sera finalisée en début d'année.



Abattage des platanes



Paul Acrosse
Adjoint aux travaux, aux quartiers
à la maintenance, au centre
technique municipal

QUI BOUGE

Les berges du Gapeau



L'espace situé au quartier de l'Enclos, rive gauche du Gapeau, va subir des aménagements paysagers qui vont s'étendre de l'actuel skate parc au petit stade proche des écluses. Un programme qui va allier activités sportives et promenades par la création d'un parcours de santé et d'un espace fitness. Les jardins de l'école Daudet seront revégétalisés et le terrain de sport subira lui aussi une réhabilitation. L'entretien régulier du Gapeau permet non seulement de protéger la ville des inondations mais aussi d'accorder quelques réjouissantes perspectives aux nombreux promeneurs.

Promenade au bord du Gapeau

Ste-Christine



La maison de quartier est en construction à côté de l'école Mistral. 280 m² de bâti destinés à devenir un lieu de proximité pour la jeunesse du quartier (13/18 ans) et à recevoir le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Tout autour, un parking de 20 places viendra renforcer l'existant avec un espace sportif complémentaire et bien sûr un aménagement paysager. L'ensemble, d'un coût de 1,4 M d'euros financé à 60% par la Caisse d'Allocation Familiale et 40% respectivement par le Conseil Général et la commune, ouvrira ses portes en juin prochain.

Construction de la Maison de quartier

Le Quartier des Terrins



Placette du vieux lavoir

La commune poursuit son effort de réhabilitation et de remise en valeur du patrimoine. Ainsi, au hameau des Terrins, les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et de pluvial ont été remplacés.

Les passages de câbles sous la voirie ont été prévus pour que soit effectuée ultérieurement la dissimulation des réseaux aériens (électricité, téléphone).

Enfin les travaux de voirie ont couronné le tout. Ils ont été effectués en partie par les services municipaux en régie, et ont permis de révéler une agréable placette, avec son petit lavoir, ses canaux d'arrosants et le vieux puits.



QUI S'EQUIPE

TRAVAUX EN REGIE



L'avenue de l'Arlésienne

Les points d'apport volontaires semi-enterrés pour le tri sélectif



Chaque année, le conseil municipal vote une somme consacrée aux travaux réalisés en régie. 300 000 euros de travaux seront réalisés cette année par les agents communaux. Il s'agit de tâches qui ne nécessitent pas le recours aux marchés publics.

Les services ont poursuivi cette année l'aménagement paysager de l'avenue de l'Arlésienne.

Ils ont aussi effectué de nombreux élargissements et requalifications de trottoirs en incluant la mise aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite (notamment aux abords du groupe scolaire Frédéric Mistral, mais aussi dans la rue de la Serre, aux abords du lotissement de la Jonquière, ou encore aux abords du foyer l'Oustaou pour l'amitié)

Ils ont aussi mis en place des points d'apport volontaires pour le tri sélectif semi enterré (aux Jardins de Solliès et près de la coopérative vinicole).

On peut citer également de nombreux travaux de bâtiment, comme l'installation de climatiseurs, la création de salles audiovisuelles et de salles informatiques dans les écoles, ou encore la réhabilitation d'un local associatif avenue des Aiguiers afin d'accueillir la radio locale, Gapeau FM.



Réparation de voirie, devant la salle des fêtes, rue Lucien Simon



Déplacement de la stelle Magnan



QUI S'EQUIPE

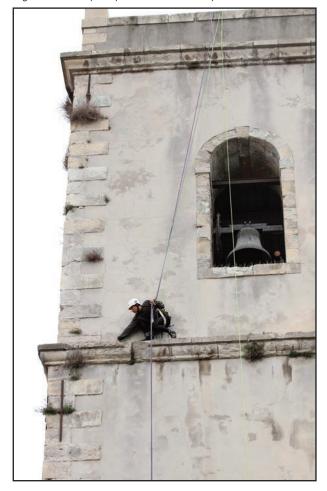
Paul Acrosse
Adjoint aux travaux, aux quartiers
à la maintenance, au centre
technique municipal



L'équipe de voirie est composée de 6 personnes dynamiques. Elle effectue les travaux d'entretien et de création toujours appréciés par la population.

Sur la photo, de droite à gauche : M. SAID (chef d'équipe), M. SPINOSI, M. PORTONE, M. BONNAFOUX.

Entretien du patrimoine : nettoyage et purge des 4 faces du clocher de l'Eglise St Jean-Baptiste par les services techniques





Mise en valeur du patrimoine : création d'une placette et d'un piétonnier. La placette du vieux moulin se trouve derrière la bibliothèque près du canal de la miséricorde.

Entretien des cours d'eau : un travail préventif important et méconnu est réalisé chaque année sur les ruisseaux pour limiter les inondations.



QUI BOUGE





FISAC

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le parking du Boulodrome et création d'un parc de un tissu d'entreprises de proximité, à savoir les commerçants installés dans le centre ancien. La première phase vient de s'achever. Elle a généré une aide d'Etat de 50 698,45 euros, somme répartie sur deux chapitres : Le fonctionnement d'abord (salaire de l'animateur FISAC, printemps, marché de l'automne et les ateliers autour de Facebook...). L'investissement enfin (requalification du mise en accessibilité des commerces.

Commerce (FISAC) a pour but de préserver et développer stationnements sur l'avenue du 6ème RTS, et la mise en place d'une signalétique des parkings).

La phase 2 du FISAC s'étendra sur 2013 avec au menu, la création d'un site Internet et d'une carte de fidélité, la sonorisation du centre-ville, trois nouvelles vagues d'animations (Printemps, été, hiver), la mise en place l'animation du centre-ville : week-end bien-être au d'une signalétique des commerces et la mise aux normes des compteurs électriques pour les commerçants noël et la valorisation de la nouvelle association des ambulants. L'aide directe aux entreprises sera reconduite commerçants : logo, charte graphique, banderoles, page pour la rénovation des devantures, la sécurisation et la





BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS



La Maison de la Presse Mr Thomas et Mme Combeles



Bar Tabac le Nemrod Mr et Mme Michel



Boulangerie des Solliès Mr et Mme Langlois



Déclic Photos Mr Chartier



Restaurant La Case Mr Bajo et Melle Le Merdy



Maria Beauté, esthétique à domicile





QUI BOUGE Adjoint à la sécurité, à la police municipale, la gestion

Philippe Lauréri

des risques majeurs, la réserve communale de sécurité civile, l'agriculture la protection des espaces naturels et de la ripisylve du Gapeau



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Un Plan Communal de Sauvegarde a été instauré. Il définit les tâches qui incombent à chaque intervenant en cas d'accident grave sur le territoire (Inondation ou autres catastrophes climatiques, pandémie, incendie, accident ferroviaire....). La mise en œuvre de ce plan comprend l'alerte et la mobilisation des membres du poste de commandement communal puis la localisation de l'événement sur la commune et la détermination de la zone de danger et son périmètre de sécurité. Il concerne aussi l'information à la population, la sélection de sites d'accueil ou d'hébergement ainsi que la mise en œuvre de la logistique et la réauisition d'établissements conventionnés de la commune.

L'équipe du CCFF

LGV ET REFORME TERRITORIALE...OÙ EN EST-ON?

"En raison des élections présidentielles, la concertation concernant ces deux questions qui concernent l'avenir de la commune avaient été suspendues depuis décembre 2011. Des informations nouvelles ont été délivrées en septembre. Je vous en fais part."



La LGV

Le Comité de Pilotage (COPIL) du 19 décembre 2011 avait retenu les fortes oppositions aux tracés avancés par Réseau Ferré de France (RFF) Monsieur le Préfet de Région avait alors décidé une poursuite plus ouverte de la concertation qui remettrait en cause les études de RFF. Le COPIL du 12 juillet a confirmé cette position.

Le 17 septembre 2012, je me suis rendu à une réunion organisée par monsieur le Préfet du Var pour les maires du sillon Permien.

Au cours de cette réunion de réflexion, nous avons appris que le principe de grande vitesse était abandonnée sur le trajet Marseille-Nice.

Cependant, afin de développer la mobilité, objectif essentiel pour une région dont les axes routiers et le réseau ferroviaire sont saturés et insuffisants, il a été annoncé que les voies ferroviaires seraient doublées selon le tracé classique.

Si l'annonce de l'abandon de la Grande Vitesse ne doit altérer en rien notre vigilance, elle ne solutionne pas les grandes difficultés qu'entraînerait le doublement des voies dans la traversée de notre ville. Le combat continue et je défendrai les intérêts de la commune encore et toujours dans les différents groupes de travail et comités dont je fais partie.

La REFORME TERRITORIALE

Selon la loi du 16 décembre 2010, modifiée par la loi du 19 février 2012, une vaste concertation a été menée dans le département afin que celui ci soit totalement couvert par les intercommunalités dans un souci de cohérence géographique, économique et territoriale.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) dont je fais partie, s'est réunie à 3 reprises sous l'autorité du Préfet.

Le schéma départemental proposé

initialement par le Préfet regroupait les 153 communes du Var dans 6 intercommunalités.

Dans cette carte, la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) était intégrée à Toulon Provence Méditerrannée (TPM)

La CCVG, notre commune et TPM émirent de grandes réserves sur cette fusion, réserves qui équivalaient au maintien du statu quo.

La CDCI du 2 décembre 2011 a entériné un nouveau schéma départemental avec 9 intercommunalités. La CCVG restait intégrée à TPM. Le consensus n'était pas réalisé.

Le 21 septembre 2012, la CDCI s'est réunie pour la 4ème fois. Dans le dernier schéma départemental qui comprenait 12 intercommunalités, soit le double du nombre initial, la CCVG conservait son existence, adossée à TPM.

Ce qui a été qualifié de consensus ne devrait pas être modifié jusqu'en 2014.

Docteur André Garron, Maire de Solliès-Pont





RETOUR SUR IMAGES







Réunion publique sur les travaux de l'avenue du 6ème RTS



Inquauration du rond-point de La Médaille Militaire



Pose de la première pierre de la maison de quartier Sainte Christine





Pose de la première pierre de l'immeuble des Terrins

Les territoriaux "sur et sous" le pont lors des inondations du 26 novembre dernier



UNE VILLE QUI INVESTIT

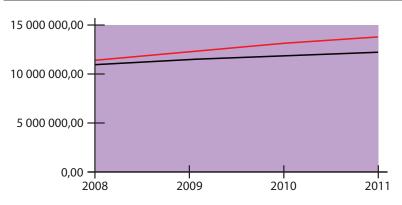
UNE VILLE QUI MAÎTRISE SES FINANCES

Les dépenses en investissement n'ont cessé de progresser depuis 4 ans. Les réalisations dans la commune en témoignent. Pour autant, la part communale de la fiscalité locale n'a pas été augmentée, tout comme l'encours de la dette. Un contrôle strict des dépenses de fonctionnement et une exécution rigoureuse du budget ont permis de tenir le cap comme le montrent ces quelques données financières.



Danièle **RAVINAL**Adjointe aux finances
au budget
à la commande publique

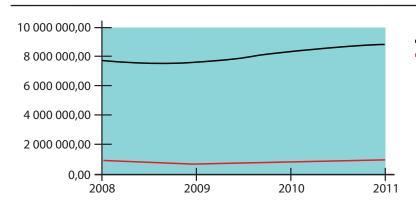
Les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement



Recettes
Dépenses

Les dépenses sont maîtrisées, elles atteignent 12 214 000€ en 2011.
Les recettes progressent (13 967 000€ en 2011) malgré la diminution de certaines dotations.

Maîtrise de l'endettement



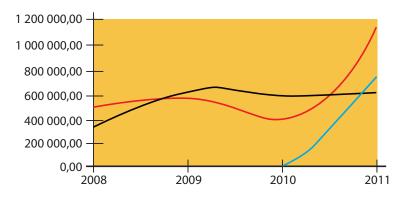
Encours
Annuités

L'encours de la dette se monte à 7 490 337€ en 2008 pour atteindre 8 306 184€ en 2011. 2 755 000€ d'emprunts sur la période. Les annuités restent stables.

Evolution de la capacité d'autofinancement

Elle se monte à **76 888**€ en 2008 et atteint **814 497**€ en 2011.

Les Investissements : Les recettes



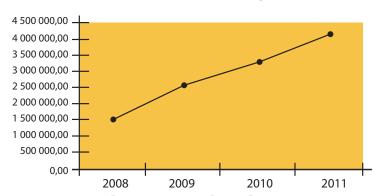
FCTVA et TLE
Subventions
Produits de cessions

Stabilisation du FCTVA et de la TLE. Importante subvention du conseil général en 2011 pour l'avenue de la République. Produits de cessions en 2011 : Le Provence et la Cave Coopérative Agricole.



UNE VILLE QUI INVESTIT

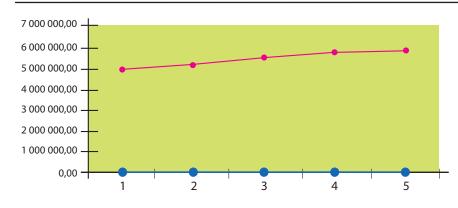
Les Investissements : Les dépenses



Augmentation régulière des travaux chaque année; à laquelle il faut rajouter les travaux réalisés en partenariat (CCVG/Cons.Général) Au total, 11 475 601€ d'investissement sur la période.

Travaux

Une fiscalité locale maîtrisée

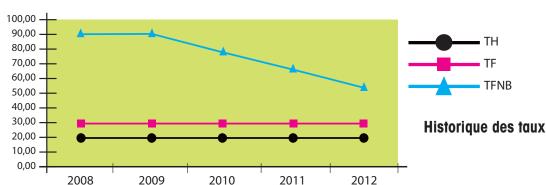


Evolution produits fiscaux

Evolution des bases de l'ordre de 4% par an. Maintien des taux communaux voire diminution de la TFNB.

Position de la commune dans le Var :

2009 : 3^{ème} rang
2011 : 12^{ème} rang
2012 : 19^{ème} rang



ITINERAIRES DU PATRIMOINE

La commune a souhaité mettre en place un ensemble de circuits pédestres permettant de découvrir ses attraits patrimoniaux et de mettre en valeur son histoire. Son passé industriel puis agricole, ses enfants devenus des personnages célèbres sont autant d'atouts qu'il convenait de porter à la connaissance des visiteurs mais aussi des Solliès-Pontois eux-mêmes.

Ces circuits seront numérotés et chaque site présentant un intérêt patrimonial sera équipé d'une plaque explicative en lave émaillée. Deux premiers circuits ont déjà été mis en place dans le centre-ville, avec le château comme point de départ. Deux autres circuits seront mis à jour l'an prochain.





Thierry **Dupont** Adjoint aux affaires sociales sports. équipements sportifs et de loisirs, associations jeunesse, PIJ, prévention de la délinauance

QUI BOUGE

ASSOCIATIONS

Une bonne action du LIONS CLUB de la Vallée du Gapeau

Au début du mois de juin dernier, le Lions Club de la vallée du Gapeau a proposé un concours de pétanque à vocation humanitaire. La manifestation avait pour but d'offrir des vacances à des enfants. Le président et les membres du club tiennent à remercier la ville, la Solliésine et tous ceux qui ont œuvré au succès de cette journée. En effet, les bénéfices ont pu contribuer à l'envoi de trois enfants en vacances au Logis du Pin dans les Alpes de Haute Provence pour une durée de deux semaines. Au programme : randonnées, promenades à cheval, canyoning, accrobranches et un grand bol d'oxygène. Le Lions Club a d'ores et déjà programmé une nouvelle édition en juin 2013. Un appel à tous est lancé.



Une bonne action du Lions Club de la Vallée du Gapeau



Le RCVG, une pépinière de talents

Les cadets du RCVG

Ils sont 250 jeunes de 7 à 19 ans à évoluer au sein du Rugby Club de la Vallée du Gapeau. Tout au long de la saison ils rencontrent les meilleures équipes du département. De même que, lors des divers tournois comme les Internationaux de Toulon ou de Nice, ils portent haut les couleurs du club cantonnal.

Des tournois ont également lieu hors du département comme ceux de Carcassonne, Montélimar ou Tarbes. Là aussi, les jeunes joueurs ont des comportements vaillants et téméraires.

Les U17 (moins de 17 ans) et U19 (moins de 19 ans) s'entrainent et jouent sur le stade intercommunal des Sénès. Ils évoluent à la fois dans le championnat Teulière A et le Balandrade.

Les cadets au terme d'une magnifique saison 2011/2012

ont été sacrés champions du Comité Côte d'Azur après une belle victoire face au RC Mourillon et sont devenus en juin derniers champions PACA face au RC Berre (13).

Les dirigeants tiennent à remercier les joueurs, éducateurs et entraineurs qui toute l'année œuvrent pour faire vivre le rugby dans la vallée.

Grâce à eux, l'école de rugby est florissante et joue pleinement son rôle de pépinière de talent.

Après Jean-Charles Orioli, fer de lance du cina de devant du Rugby Club Toulonnais ce sont Lucas Vaccaro, Matteo Godayol, Romain Nicolas, Carlo Schmitt, David Arnoux, Brandon Garcia qui évoluent avec le maillot "rouge et noir". Sans oublier Anthony Lacroix en pro D2 à Aix en Provence et Anthony Viard, Michael Paoli, Julien Saorine et Samir Dougbi en fédérale 1 à l' US Seynoise.



LIBRE EXPRESSION

Point de vue du groupe "un avenir différent"

Autran Martine, Boutier Jean-Paul, Le Tinnier Nathalie, Luquand Jean-Pierre, Maestracci Sylvie, Roche François.

LE LOGEMENT UNE URGENCE SOCIALE

ménages, en particulier pour les familles modestes est devenu un problème majeur, sous le double effet de la pénurie des logements et de la baisse de leur pouvoir d'achat. En 10 ans, dans notre région les prix des logements anciens ont grimpé, de 140 %. Sur le territoire de l'agglomération Toulonnaise, l'étude du Scot démontrait que *80 % des ménages auraient en théorie 1995, 150 logements sociaux avaient été accès au logement social, alors que ce créés, avec la réalisation "des Plantades" et segment de parc ne représente que 11 % des logements de ce territoire".

mixité sociale, le gouvernement a décidé de renforcer la loi SRU en imposant aux communes, de passer de 20 à 25 % le parc social et d'augmenter les pénalités. C'est une réponse, aux besoins de la majorité des ménages, et à certains maires qui parfois avec arrogance, préfèrent payer que de répondre à l'intérêt général.

Certes, les situations des communes sont diverses et il faut que les dispositifs de la loi habitants. en tiennent compte. C'est ce que semble Une modification du PLU, pour quoi faire? indiquer la ministre dans son discours C'est au nom de cette dernière considération, introductif à la loi : "obliger à faire, en que nous nous sommes opposés à la sanctionnant les communes qui choisissent délibérément de ne pas respecter la loi, tout en tenant mieux compte des situations

Le problème d'accès au logement pour les majorité de communes qu'il nous faut voie de liaison. Un secteur qui a plus besoin encourager et développer" (discours du 10/10/12, devant l'assemblée nationale).

Notre commune se situe dans le rang de celles qui mènent une politique active pour combler leur retard. Elle se met en place dans un contexte difficile :

il faut rattraper, le retard cumulé. Sous le mandat de Monsieur Autran de 1989 à des ensembles "Louis Morin" et "Marius Trabaud". Par la suite la continuité Face à cette crise et dans un objectif de nécessaire pour conduire une telle politique n'a pas eu lieu, car durant les 2 mandats suivants, aucun logement social n'est sorti de terre.

> le foncier est une denrée rare et chère, dans un secteur où la préservation des espaces agricoles est un enjeu majeur et d'avenir.

> Il faut éviter toute fuite en avant qui consisterait à bâtir sans tenir compte de la qualité de vie future des quartiers et des

construction d'un ensemble immobilier aux abords de l'école Jean Moulin, dans un secteur qui regroupe déjà, 3 groupes locales et des efforts réels engagés par une scolaires, 1 crèche, et demain peut-être une

d'espaces, d'aménagements adaptés que de construction immobilière.

La société AKERYS, porteuse d'un premier projet a fait machine arrière.

C'est dans ce contexte que nous a été présenté une modification du PLU (l'enquête publique a démarré le 5 novembre), approuvé depuis seulement quelques mois. En quoi consiste-t-elle?

Quelques rectifications mineures de pure forme, mais et surtout un changement de zonage de ce secteur qui passe d'une classification UB en UA. Une terminologie purement technique, d'apparence anodine, mais qui sans rentrer dans le détail permet d'accentuer le droit à construire (hauteur des habitations, emprise, espaces verts).

Avec ce que cette nouvelle réglementation permet, va-t-on vers la présentation d'un projet encore plus dense en termes de construction? C'est la question que nous avons posé lors du conseil municipal.

Comme vous le voyez, la politique, la gestion d'une commune, c'est d'abord une volonté mais aussi une question d'équilibre, dans des situations complexes qui ne laissent que peu de place aux discours simplistes et arrogants.

Point de vue du groupe "Réussir le nouveau Solliès-Pont"

Georges Rimbaud, Élizabeth Chastaignet, Marie-Paule Forest.

MOI JE

Nous, élus d'opposition, avons la ferveur solide afin de nous occuper au mieux des affaires de la ville. Nous participons à toutes les commissions municipales qui ont pour vocation de travailler sur les dossiers. Cependant, il nous est de plus en plus difficile d'y assister de façon plaisante et constructive, notre champ d'action s'y trouvant toujours plus restreint. Nous sommes contrés à toutes les virgules, si tant est que l'on nous laisse la parole. Chaque commission est ponctuée par des critiques acerbes à notre égard, émanant de Monsieur le Maire.

bon s'opposer au premier magistrat qui se fait partie, ainsi que le président de permet en conseil municipal d'interpeler le l'association des amis du Maire), se targuant

public qui lui serait contraire (profitant du fait que le public n'a pas, lui, le droit de s'exprimer) ou encore de citer des personnes nommément, ce que sa position de Maire ne permet en aucun cas. Dernièrement il a convoqué \ l'opposition', pour dire sa façon de penser sur notre façon de faire, menaçant sur la prochaine campagne électorale, bref, nous prenant pour ses sujets.

Monsieur le Maire passe son temps à regarder dans le rétroviseur, prenant les derniers temps pour tribune le conseil municipal. On assiste à des monologues Nous vous souhaitons une bonne fin

d'être aimé des plus hautes instances jusqu'au personnel municipal. Ventant SON travail en équipe pour lequel, lorsqu'il le commente, il emploie la première personne du singulier. Enfin, se décriant grand démocrate quand il passe son temps à réduire à néant nos interventions et nos idées

Nous terminerons là, et c'est bien suffisant, sur ce qu'est la réalité de l'ambiance du moment. Nous nous attendons à ce que cela empire dans les mois à venir....

longs et fastidieux, faisant état du laxisme d'année. Qu'elle soit pour vous source de D'ailleurs ces derniers temps, il ne fait pas des équipes passées (l'adjoint au sport en bonheur et de gaîté en famille autour des fêtes de Noël.





GARNET

SOLLIES-PONTOIS

LES NOUVEAUX MARIÉS*

SAVELYEV Ruslan et PLUMECOCQ Lauriane BRINSTER Teddy et GITTARD Sandra PIRES Alexandre et GEORGEVAIL Stéphanie SAVARINO Michel et BONNET Céline BERNIER David et THIRIONNET Laetitia SLOUMA Faouzi et ROUSSEL Sandy THOMMA Sébastien et DUBOIS Coralie PASCAIL Christian et VECCHIALI Hélène **GARFAGNINI Simon et MATHY Amandine** GARRONE Chritophe et SQUIVEE Caroline ARCIS Fabien et PETIT Pauline GAGGERO Johan et GAROSCIO Virginie THONE Christophe et L'HERBIER Aurore FERRARO Daniel et BONDUELLE Mireille LLORCA Jean-Guillaume et MERCHAN CERINZA Juliana GUIS Nicolas et ROUSSEAU Gaëlle PREUDHOMME Romain et LECIGNE Sandrine MASSIMI Olivier et COSSERAT Marion **BOIRIN Yann et GOMIS Leslie** SAULI Julien et RICCI Chrystell SCHELLENBERG Christian et INCAMINALE Marie-Pierre MAALAOUI Nouri et KACHOUR Rim **DUTTO Jeoffrey et COSTA Carole**

*NB. Seuls les époux souhaitant voir leur mariage figurer dans le bulletin municipal sont mentionnés ici.

CENTENAIRES

FRAU épouse BOSSO Paulette GIORDANO Anna PORRE Magdeleine SIBON épouse PLAUT Simone NEGRO épouse SERENO Blanche

PARRAINAGES CIVILS

VENEL Valentin COTTALORDA Tizio LE DOUJET Léa PREUDHOMME Kilian DALLI-HUYGHEBAERT Alexane CHERMEUX Loris

NAISSANCES

BENAISSI Nawfal
BENAÏSSI Imane
BOUTHORS Elona
BOUYAKOUB Roumaïssa
BULARD Enzo
CARLIER Hugo
CLEMENT Lily
DUGELAY Alice
ESCARRAT Maxime
FAUCHEUX Livia
FOURNET Valentine
GAVARELLO Olivia
GOTHIER Mathys

GYOMOREY Mila
HAWECKER Victor
JOPECK MARCHIO Lilwenn
KAOULI Travis
KIS Jonatan
LACROIX Auriana
LAURERI Maël
MARTINEZ Inaya
MILOUD Marya
MOISON FERGOLA Loukas
NAZIN Tessa
OTTONELLI Noah
PELLET Joy

PEREZ ZOÉ
PETTINGER Mathéo
PETTINGER Lina
REJAIBI Shayna
REYMOND Thaïs
RIZZI Andrea
RUAULT Emmy
SAYEGH Célia
SCHWAN Chi Linh
SEDIRA Tilio
VIGO Raphaël
WATTECAMPS Sam

ILS NOUS ONT QUITTÉS

FRIEDERICH Gisèle
MARCEL vve GARCIN Claire
DRAVET Elisabeth
DE REGIBUS René Eugéne Alexis
PERRIMOND Robert Aristide
CRESPILLO Aurélio
GRISERI Teresa
BOTTALICO Albert Joseph
GROSJEAN André
ROBERT Yvonne
DOL vve EVEN Colette
CLAVEL Andrée

GASTALDI Pierre
MURESAN Lazar
PIDANCE ép.DOMIN Aline
CHEVALLIER Martine
ROUX veuve LEGRAIN Jeanne
RUELLE Christian
TRUCHY Guy
COLLE Marie-Catherine épouse
MACCARE
RENE Dominique
GILLI veuve SICCARDI Emilienne
LE DIFFARD Pierre

RENARD Michel
DELASSEAUX épouse GONZALEZ
Paulette
CHARLES veuve ROUSSENQ
Germaine
PELLEGRINO veuve AIGUIER Odette
COMBE veuve FAREL Hélène
DAZIANO Paul
GALEUIL Victor
GAUDIN veuve ROUX Raymonde
LAUMONDAYS André



Les noces d'or de Marie et Germain Arène en septembre dernier

NOCES D'OR

Jules et Mireille FRANCESCHINI Germain et Marie ARENE Jean et Marie-Rose BRANDO

NUMÉROS UTILES

Bureau information jeunesse :

04 94 13 88 99

Bureau municipal de l'Emploi :

04 94 33 38 61

Centre communal d'action sociale :

04 94 13 88 90

Centre médico-social :

04 94 13 52 90

Collège Lou Castellas :

04 98 01 80 33

Collège de la vallée du Gapeau :

04 98 01 80 90

Communauté de communes :

04 94 33 78 84
 Crèche municipale :

04 98 01 81 41

La Débrouille :

04 94 33 37 67

Déchetterie :

04 94 35 14 28

École maternelle Alphonse Daudet :

04 94 13 58 40

École maternelle Houart Sauvat :

• 04 94 13 58 38

École maternelle Frédéric Mistral : • 04 94 13 58 37

École maternelle Jules Rimbaud :

04 94 13 58 39

École primaire Alphonse Daudet :

04 94 13 58 40

École primaire Jean Moulin :

04 94 13 58 43

École primaire Émile Aston :

04 94 13 58 41

École primaire Frédéric Mistral :

04 94 13 58 42

École privée Notre-Dame :

04 94 28 81 77

Encombrants et déchets ve<u>rts :</u>

04 94 27 87 31

Gendarmerie:

• 04 94 28 90 16

Halte-garderie:
• 04 98 01 81 40

Pour connaître les heures d'ouverture des services municipaux, consulter le site Internet de la ville : www.ville-sollies-pont.fr



N° 8 - Décembre 2012 • Directeur de la publication : André Garron • Conception maquette : Agence NBCommunication • Rédaction : Videri Communication • Crédits photos : Ville de Solliès-Pont (droits réservés) • Imprimerie : Hémisud • Tirage : 6000 exemplaires imprimés sur papier recyclé • Hôtel de ville : 26, avenue du 6^{lane} RTS - 83210 Solliès-Pont • Tél. 04 94 13 58 00 • Fax : 04 94 13 58 01 • Courriel : mairie@ville-sollies-pont.fr • www.ville-sollies-pont.fr • Le magazine de la ville de Solliès-Pont est imprimé sur papier recyclé et recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.





j'achète à Solliès-Pont

